

# Une plainte pour une affaire de faux Picasso a été déposée en Suisse

**Enquête** Un Américain doute de l'authenticité de lithographies du maître espagnol vendues par une intermédiaire suisse. La plainte est symptomatique de la hausse des contrefaçons sur le marché de l'art.

**Mario Maurisso,  
Oliver Zihlmann**

cellule-enquete@lematin dimanche.ch

Une femme nue aux cheveux longs et frisés. Une tête biscornue, tenant une palette, le pinceau posé sur une fine toile. En apparence, cette lithographie de Pablo Picasso semble correcte. Réalisée en 1968 par le peintre espagnol, soit cinq ans avant sa mort, elle est tirée de la Série 347, qui est composée des dernières gravures à avoir été réalisées personnellement par l'artiste.

Pourtant, quand le collectionneur américain que nous appellerons Jeremy reçoit la reproduction à sa galerie, un vendredi d'octobre 2012, il voit tout de suite que quelque chose ne va pas. Le papier est épais et semble jauni artificiellement. L'acheteur, spécialisé dans les estampes de Picasso, doute aussi des neuf autres lithographies livrées avec celle-ci. Il appelle alors la personne qui lui a vendu le lot. Bien qu'elle soit introuvable sur Internet, plusieurs galeristes new-yorkais travaillent régulièrement avec cette négociante en art, une Suisse basée aux alentours de Zurich.



Catherine Reymond (photo) et Andrea Hoffmann, fondatrices de l'Atelier Arte, sont restauratrices d'œuvres d'art au cœur des Ports Francs de Genève. Il leur arrive parfois de repérer des faux. *Nicolas Ackermann/Rezo*



Au Fine Arts Experts Institute, à Genève, les scientifiques utilisent des outils de pointe pour analyser les tableaux.



Dans une pièce blindée du FAEI, les toiles sont parfois passées aux rayons X.

## Plainte déposée

Avertie par Jeremy, cette professionnelle réclame l'avis d'autres experts. Son client sollicite notamment un Parisien, adoubé par la Fondation Picasso. Verdict? Il s'agirait bien de faux. Pas de chance: Jeremy a déjà versé les quelque 50 000 francs à son contact suisse.

«Le Matin Dimanche» a montré les photos des dix estampes à deux experts qui travaillent en Suisse. Tous les deux se sont montrés sceptiques sur leur authenticité. Deux ans après le début de l'affaire, l'argent n'est toujours pas rendu à Jeremy. Celui-ci porte finalement plainte devant un tribunal de Schwytz: pour lui, c'est une question de principe. Mais les deux parties espèrent trouver un accord avant un procès – sur le marché, le secret est une règle immuable.

Dans ce cas, la somme en jeu n'est pas mirobolante. Mais selon Yan Walther, «l'histoire est représentative du problème des faux dans l'art, car les reproductions sont particulièrement concernées», indique le directeur du Fine Arts Experts Institute (FAEI), une entreprise créée en 2009 au cœur des Ports Francs de Genève et qui réalise des analyses scientifiques sur des tableaux. «L'auteur de 80% des œuvres que nous étudions n'est pas celui envisagé par le propriétaire», affirme Yan Walther. Logique: les tableaux qu'il reçoit font déjà l'objet de suspicions.

Interpol le déclarait dès 2012 lors d'une conférence mondiale à Lyon: les œuvres d'art contrefaites sont en «augmentation globale». Le constat est partagé par l'expert en art de la police vaudoise, qui travaille dans le domaine depuis plus de vingt ans et tient à

rester discret. Pour lui, la tendance des faux dans l'art croît effectivement, même si l'estimation de 50% parfois donnée est totalement disproportionnée. Sauf dans certains courants comme l'avant-garde russe ou les lithographies de Picasso et de Dali. «En ce moment, nous avons des gros problèmes avec des bronzes du XIXe produits en Asie et dans certains pays d'Europe», raconte-t-il encore.

Les faux ont toujours existé: au sein de la République romaine, des sculptures étaient vendues comme grecques alors qu'elles étaient réalisées sur place. Mais avec 35 millions de transactions sur le marché de l'art en 2012, les transactions douteuses ne manquent pas. D'autant que les ventes sur ce marché ont gonflé de 30% entre 2006 et 2012.

La perspective de bénéfices attire les fraudeurs, dont certains

ont eu un destin très médiatique. Aux Etats-Unis, Glafira Rosales a vendu pendant quinze ans des faux Pollock ou Rothko à des galeries prestigieuses, notamment la Knoedler Co. Gallery. Comme d'autres, l'affaire est passée par la Suisse: le curateur Oliver Wick a été également mis en cause.

## Délit de falsification

Pour le spécialiste de la police vaudoise, le problème est renforcé par le fait que «chez nous, la profession d'expert dans le domaine artistique n'est pas protégée ni reconnue. Dès lors, n'importe qui pourra se prévaloir de ce titre. En cas de problème, il faudra prouver la négligence pour pouvoir poursuivre l'auteur.» L'article 155 du nouveau Code pénal a pourtant instauré un délit de falsification, qui se poursuit d'office. Mais les condamnations sont rares. D'autant que dans tout le

pays, il n'y a que quelques policiers spécialistes de la criminalité dans l'art. Même une fois démasqués, que deviennent les faux: «Souvent, les propriétaires attendent quelques années que ça se tasse, et ils le revendent après!» dit Andrea Hoffmann. Cette restauratrice est l'une des fondatrices de l'Atelier Arte, basée dans les ports francs de Genève depuis vingt ans. Son rôle est notamment de vérifier qu'un tableau est en bon état avant de partir pour un musée. Avec quelques surprises... «Nous avons récemment travaillé sur un Picasso mais découvert que c'était un faux: le vernis était trop épais, avec une texture granuleuse, il y avait beaucoup de retouches...» Andrea Hoffmann l'assume: elle n'est pas infallible. Elle a même vu passer deux toiles de Beltracchi, déclarées comme faites par Max Ernst et Campendonk.

**«L'auteur de 80%  
des œuvres que  
nous étudions n'est  
pas celui envisagé  
par le propriétaire»**

Yan Walther, directeur du Fine Arts Experts Institute